

# **WORLD NAKED BIKE RIDE RENNES 2022**

## Manifestation mondiale cyclonudiste

### **DOSSIER PRESSE**

Mercredi 24 août 2022

# Déguisé ou aussi nu que vous osez !

Pour le respect de l'environnement et la sortie des énergies carbonées  
 Pour le développement des déplacements doux urbains  
 Pour le respect de la liberté d'être... même nu !

**CHANGEONS RADICALEMENT NOTRE MODE DE VIE ET DE PENSÉE,  
 DÉCONFINONS-NOUS DANS LE RESPECT DU VIVANT !**

**Nous voulons vivre dans un autre monde. Un monde dans lequel l'homme et la nature ne seraient plus en opposition, mais en harmonie. Le respect de l'environnement va de pair avec le respect de l'être humain, car le biotope dans lequel nous évoluons est le seul qui nous permette de vivre.**

**En le détruisant par nos activités, nous détruisons l'avenir des générations futures.**

**Alors il est temps que cela cesse !**

**Le samedi 10 septembre à Rennes, nous roulerons pour  
 CONSTRUIRE LE JOUR D'APRÈS :**

1. **Reconnaissance de la gravité et de l'urgence des crises écologiques** actuelles ;
2. **Arrêt de la destruction des écosystèmes océaniques et terrestres**, à l'origine d'une extinction massive du monde vivant et aux conséquences sanitaires désastreuses pour toute l'humanité, comme la dernière pandémie de Covid-19 ;
3. **Réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2040 au plus tard**, pour se donner une marge sur l'objectif préconisé par le GIEC (2050) pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C, le point d'équilibre entre la quantité d'émissions de gaz à effet de serre émises dans le monde et la capacité qu'à la Terre de capter et stocker du dioxyde de carbone : notamment grâce à une modification radicale des modes de consommation et une sortie des énergies carbonée ; à l'obligation de créer dans les villes des pistes cyclables sécurisées comme alternative à la voiture ; le feroutage obligatoire pour le transit international de marchandises ; etc.
4. **Constitutionnalisation de LA RÈGLE VERTE**, qui fixerait à la France l'objectif de « rembourser la dette écologique » ; **et de la Déclaration universelle des droits de l'animal** (<http://www.fondation-droit-animal.org/la-fondation/declaration-universelle-droits-de-lanimal/>), pour le respect de tout être vivant.
5. **Création d'une assemblée citoyenne représentative des intérêts du vivant**, garante d'une véritable transition écologique juste et équitable.
6. **Affectation des 750 milliards d'euros de la Banque Centrale Européenne uniquement pour financer les besoins sociaux et écologiques** et non pour alimenter les marchés financiers ;
7. **Défense de notre humaNUté pour retrouver notre vraie nature, et recréer des liens forts avec LA Nature** qui constitue notre biotope, le seul qui permette à l'humanité d'exister. La nudité symbolise cette fragilité humaine et le besoin de retrouver cette nature en ville autant qu'ailleurs. Être nu c'est naturel, c'est sain ! C'est

s'accepter soi-même, c'est être libre et émancipé de tout conditionnement (notamment religieux) ! C'est ÊTRE au lieu de PARAÎTRE. La nudité est donc une manière de se libérer de l'emprise de la mode et de la pub qui impose des normes consuméristes et esthétiques. Être nu, c'est aussi abolir les signes de différenciations sociales qui pérennisent les structures de domination patriarcales et machistes avec ce qu'elles entraînent comme inégalités entre les femmes et les hommes. La nudité c'est la fragilité, l'abandon du superflu ; le pacifisme ; les valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité.

## Paroles de cyclonudistes à Bruxelles

*« Chaque jour on est invisible aux yeux des automobilistes. La Cyclonudista nous rend visibles auprès de tous. S'il suffit de se mettre nu pour faire prendre conscience de la fragilité des cyclistes sur la route et ainsi sauver des vies, alors ça vaut la peine de participer à la Cyclonudista ! (François)*

*Pourquoi participer à la Cyclonudista ? Parce que je préfère les vérités toutes nues des utopistes que les mensonges pornographiques des publicitaires (Caroline).*

*La Cyclonudista, c'est un retour à l'humain, à notre nature, à la simplicité. Elle est là pour rappeler que nos corps sont nos premiers véhicules, qu'ils sont notre nature et qu'ils sont précieux ! (Christelle).*

*S'il faut qu'on se mette à poil chaque année pour que vous réalisiez qu'on existe, il serait temps de changer votre façon de penser ! (Tristan)*

*Manifester nus et à vélo : on oublie ses complexes et on partage un idéal avec moins de pollution et de voitures! Moins de bruit et plus de rires! (Merlin)*

*Je suis sensible à la fragilité des cyclistes mais plus encore des humains en général face à un système économique tyrannique où les valeurs humaines sont écrasées par la course effrénée à la productivité. (Pierre).*

*C'est une manifestation pour ne pas oublier que nous sommes des corps à la fois puissants et fragiles dans la ville. Pour dire, que c'est la vie et la santé qui doivent primer! (Nathalie).*

*J'ai envie d'aider les autres humains à prendre conscience que la nudité peut être vécue de façon très simple, sans qu'elle ait d'emblée de signification sexuelle et qu'on peut libérer son esprit et son corps de tout a priori (Pierre)*



## MODALITÉS PRATIQUES D'UNE WNBR

Cette manifestation consistera en une circulation, festive, familiale et pacifique à vélo, rollers, skateboard ou trottinette. La **World Naked Bike Ride** (WNBR) est une randonnée internationale dans laquelle les participants circulent ensemble sur des moyens de



transport à propulsion humaine, pour « donner une vision d'un monde plus propre, plus sûr et plus positif », et avec vêtements facultatifs afin d'exprimer la fragilité de l'homme face au trafic routier, à l'urgence climatique et à la 6<sup>e</sup> extinction animale.

L'impulsion a été donnée en 2001 par la Coordinadora de Colectivos

Ciclonudistas d'Aragon (Espagne) en appelant à des manifestations cyclonudistes dans des villes du monde entier pendant le mois de juin. Ces manifestations ont lieu chaque année depuis 18 ans, dans près d'une centaine de villes et près d'une trentaine de pays, nus, pour protester contre la dépendance au pétrole et célébrer les capacités du corps humain. [http://wiki.worldnakedbikeride.org/index.php?title=List\\_of\\_rides](http://wiki.worldnakedbikeride.org/index.php?title=List_of_rides)



Au début du mouvement, l'objet des WNBR était principalement axé le développement de la circulation urbaine et tous ses effets néfastes sur les êtres humains (pollution, insécurité des cyclistes et piétons, pollution sonore, etc). Mais avec l'urgence écologique qui s'aggrave et le risque annoncé d'une 6<sup>e</sup> extinction de masse des animaux, le sujet devient plus global.

Aujourd'hui, suite aux différents rapports et notamment celui du GIEC en date du 8 octobre 2018 (ci-joint en annexe), et l'avertissement de la communauté scientifique internationale (15 000 signataires de 184 pays différents, publié le 16 novembre 2017, plus

personne ne peut rester indifférent et faire comme s'il ne savait pas. Chacun doit en prendre la mesure et agir. [https://archive.ipcc.ch/pdf/session48/pr\\_181008\\_P48\\_spm\\_fr.pdf](https://archive.ipcc.ch/pdf/session48/pr_181008_P48_spm_fr.pdf)

[https://www.agoravox.fr/IMG/pdf/L\\_avertissement\\_de\\_15\\_000\\_scientifiques\\_a\\_l\\_humanite\\_sur\\_l\\_etat\\_de\\_la\\_planete\\_-\\_version\\_francaise\\_integrale.pdf](https://www.agoravox.fr/IMG/pdf/L_avertissement_de_15_000_scientifiques_a_l_humanite_sur_l_etat_de_la_planete_-_version_francaise_integrale.pdf)),

## PANDÉMIES ET ÉCOLOGIE

Zika, Ebola, dengue, Sras-1, coronavirus... Ces virus s'inscrivent dans la même lignée : ils sont à l'origine d'épidémies mortelles et ont pour principaux facteurs l'activité humaine qui porte atteinte aux écosystèmes. Depuis longtemps, les épidémiologistes sonnent l'alerte. On assiste à une accélération ces 100 dernières années de la quantité d'épidémies en circulation par rapport aux siècles précédents :

- « En 50 ans, nous avons vu les maladies liées aux zoonoses, c'est-à-dire transmises des animaux aux humains, se multiplier par 10. On l'explique par la perturbation des écosystèmes qui crée de nouvelles routes de contact favorisant ainsi le passage des virus ou bactéries des animaux aux humains » - **Philippe Grandcolas**, entomologiste.
- « La grande majorité des événements d'émergence de zoonoses résulte des changements environnementaux générés par les activités humaines. Le lien entre la déforestation, la fragmentation des habitats, l'agriculture, l'élevage intensif et l'émergence du virus Nipah, par exemple, a été démontré. Les enquêtes épidémiologiques réalisées suite à cette épidémie ont démontré que la déforestation a favorisé la mise en contact des chauves-souris avec les élevages de porcs et, ainsi, la transmission en cascade du virus, du porc à l'homme.

**Le problème ne vient pas des espèces animales, mais des changements environnementaux issus de nos activités, qui créent des portes d'entrée pour ces virus dans nos populations.**

**La pression exercée sur notre environnement et sur la biodiversité n'a cependant jamais été aussi intense. Il est donc peu probable que l'émergence du Sars-Cov-2 soit la dernière catastrophe et il est temps de réfléchir à de nouvelles stratégies pour faire face à cette double crise, sanitaire et environnementale. Tous les citoyens doivent prendre conscience des liens étroits qui existent entre nos activités, nos modes de consommation, l'impact sur notre environnement et les problèmes sanitaires. Nous devons travailler à la mise en place**

***d'autres logiques économiques et de développement, où la santé humaine et la santé environnementale ne sont pas opposables.*** » - **Camille Lebarbenchon**, enseignant-chercheur à l'Université de La Réunion - laboratoire Processus infectieux en milieu insulaire et tropical.



## LE JOUR DU DÉPASSEMENT

Grâce aux mesures de confinement, il recule de trois semaines !



©Jeffengeloutdoors

Au fil des années, le jour du dépassement de la Terre ne cesse d'arriver plus tôt. En seulement quelques mois, nous utilisons la totalité des ressources que la planète peut produire en un an. **L'année passée, il s'agissait du 29 juillet, mais cette année, il devrait s'agir du 22 août.**

Chaque année, l'ONG [Global Footprint Network](#) calcule en partenariat avec [le WWF](#) le jour du dépassement de la Terre, date fatidique à laquelle l'humanité a consommé toutes les ressources que les écosystèmes peuvent produire en une année. En 1998, elle tombait le 30 septembre, puis le 29 juillet pour l'année 2019. Un gouffre qui marque la constante croissance de nos besoins en matière de consommation. **Cette année et pour la première fois depuis les années 1970, le jour du dépassement de la Terre est retardé de trois semaines par rapport à l'année précédente.**

## Des changements importants et rapides

« Cela montre que des changements importants et rapides sont possibles. Mais cette réduction de notre empreinte écologique est imposée et non voulue, et comme elle ne s'accompagne pas d'un changement systémique dans nos modes de production et de consommation, elle ne va pas durer », explique Mathis Wackernagel, le président du Global Footprint Network, au Monde. Selon des chercheurs, il suffirait même d'un confinement par an pour atteindre nos objectifs climatiques et enrayer le réchauffement climatique. Mais cette situation aurait un impact catastrophique sur l'économie du pays, le tourisme, les commerces ou encore les travailleurs indépendants...

## PANDÉMIE ET VÉLORUTION

**Les mesures de confinement ont réduit le trafic dans de nombreuses villes, qui en ont profité pour favoriser les déplacements à vélo et interdire les voitures dans les centres.**

Avec la diminution du trafic causée par le confinement, de nombreuses villes partout dans le monde ont installé des pistes cyclables improvisées. Ces dernières semaines, presque dix km de nouvelles pistes cyclables ont été construits dans la capitale allemande, et douze autres doivent encore suivre. Et Berlin n'est pas la seule. Bruxelles prévoit de construire 40 km de pistes cyclables au total. À Paris, où le trafic a baissé de 84 % entre janvier et mars, Anne Hidalgo a annoncé mardi 5 mai que 50 km de pistes, qui devraient longer les lignes de métro très fréquentées, seraient installés dans les plus brefs délais.

« Nous voulons que cette période fasse franchir une étape dans la culture vélo, et que la bicyclette soit la petite reine du déconfinement, en quelque sorte », a indiqué la ministre de l'Environnement, Élisabeth Borne, au Parisien. Espérons que ces mots seront suivis d'actes concrets.

La Maire Anne Hidalgo tire parti de la crise sanitaire pour mener à bien son plan de décongestion des rues parisiennes. « Je m'opposerai à ce que Paris soit envahie de voitures, synonymes de pollution », après la fin du confinement, a-t-elle récemment annoncé.

Le 29 avril, le Ministère français de la Transition écologique et solidaire a présenté une série de mesures à 20 millions d'euros, pour encourager les Parisiens à prendre le vélo plus souvent à l'avenir.

Ces dispositions visent notamment à rendre la Rue de Rivoli, un axe très fréquenté qui traverse Paris d'est en ouest, complètement piétonne à partir du 11 mai. Le nombre de parkings aux portes de la ville devrait aussi doubler pour les conducteurs.

***Serait-ce enfin le début d'une « vélorution » ?***



## SITUATION CLIMATIQUE



<https://extinctionrebellion.fr/urgence-bioclimatique/>

### Les émissions de gaz à effet de serre

Les taux de concentration de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ont atteint le record de 407.8 parties par million (ppm) en 2018 (moyenne annuelle), une augmentation de plus de 46% depuis les niveaux préindustriels.

**« La dernière fois que la Terre a connu une concentration comparable de CO<sub>2</sub>, c'était il y a 3 à 5 millions d'années, lorsque la température était de 2 à 3 °C plus chaude et le niveau de la mer de 10 à 20 mètres plus élevé qu'aujourd'hui ».**

M. Petteri Taalas, Secrétaire général de l'Organisation Mondiale de Météorologie.

Un record absolu a été battu le 25 mai 2019 avec une concentration journalière de 415.64 ppm à l'observatoire du Mauna Loa à Hawaï et déjà dépassé en février 2020 au delà de 416 ppm certains jours.

Mais le CO<sub>2</sub> n'est pas le seul à voir sa concentration augmenter : c'est aussi le cas du méthane et du protoxyde d'azote liées à l'agriculture industrielle.

### **Or, pour stabiliser les températures, il faut atteindre le niveau zéro émission !**

Ainsi, pour rester dans un monde vivable à moins de 1.5°C supplémentaires par rapport à 1850 :

- il aurait fallu diminuer de 4% par an depuis 2000 ;
- il faudrait réduire dès aujourd'hui de 20% par an entre 2020 et 2025 ;

Au lieu de cela, nos émissions continuent d'augmenter (+ 2.7 % en 2018), dépassant les 40 Gt de CO<sub>2</sub> par an.

**À ce rythme là, le budget carbone restant pour demeurer sous les 1.5°C sera consommé en 9 ans...**

Et comme l'a soulignait Erik Solheim en 2017, chef de l'agence ONU-Environnement, **« Nous disposons déjà de nombreuses solutions pour faire face à ce défi. Il ne manque que la volonté politique ».**

### **NOTRE MAISON BRÛLE !**

Dans le rapport spécial du GIEC de 2018 (IPCC SR15 ), il est écrit que : **« Selon les estimations, les activités humaines ont provoqué un réchauffement planétaire d'environ 1°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec une fourchette de probabilité allant de 0,8 °C à 1,2 °C. Il est probable que le réchauffement planétaire atteindra 1,5 °C entre 2030 et 2052 s'il continue d'augmenter au rythme actuel (degré de confiance élevé) ».**

### **LE RÉCHAUFFEMENT A SURTOUT EU LIEU PENDANT CES 35 DERNIÈRES ANNÉES !**

Au niveau mondial, les quatre années passées ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Les 20 plus chaudes années l'ont été ces 22 dernières années. 2019 a été la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée après 2016.

**« Si nous poursuivons notre trajectoire actuelle d'émissions de dioxyde de carbone, la température devrait augmenter de 3 à 5 degrés Celsius d'ici à la fin du siècle ».**

M. Petteri Taalas , Secrétaire général de l'Organisation Mondiale de Météorologie

Parallèlement à la hausse des températures mondiales, nous assistons à une augmentation de phénomènes climatiques extrêmes, tels que canicules et inondations. Des vagues de chaleur telle que la canicule de 2003 deviendront la norme estivale en Europe d'ici 2040, et la plupart des étés seraient encore plus chauds d'ici 2060.

## LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Selon l'Organisation Mondiale pour la Santé, la pollution de l'air sous toutes ses formes (air extérieur et intérieur) est responsable de la mort prématurée d'environ **7 millions de personnes par an**, ce qui représente **13% de la mortalité mondiale** (estimation 500 000 morts en Europe, plus de 5 millions dans les pays du Sud). La pollution est de fait, la cause environnementale entraînant le plus de pathologies et de morts prématurées dans le monde.

### EN FRANCE, 48000 DÉCÈS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN, SONT DÛS À LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Cette crise sanitaire est due à la fois à la pollution automobile, aux rejets de l'industrie et à la mauvaise qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments : chauffage, cuisson des aliments (poêles à bois) et la lumière (lampes à pétrole). Les 7 millions de morts supplémentaires par an se répartissent comme suit :

- **4,2 millions de morts** dus à la **pollution atmosphérique**;
- **2,8 millions de morts** dus à la **mauvaise qualité de l'air** au sein des foyers.

Dans le même rapport, l'OMS constate que les niveaux de pollution de l'air ont augmenté de 8% entre 2008 et 2013. Une partie des villes ayant engagé un programme de suivi de la qualité de l'air ont réduit de 5% leurs niveaux de pollution, là encore avec de fortes inégalités (1/3 des villes en moyenne, 50% dans les pays à revenu élevés).



## LA DÉFENSE ANIMALE

Le dernier rapport de *Planète Vivante* fait état d'un déclin de 60% de la population d'espèces vertébrées dans le monde entre 1970 et 2014.

## UNE HÉCATOMBE VISIBLE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

En France, l'Observatoire National de la Biodiversité estime à 18 % le nombre d'espèces animales et végétales éteintes ou menacées d'extinction. Seuls 20 % des habitats naturels sont dans un bon état de conservation et seulement 1,37% du territoire métropolitain est sous un statut de protection fort pour la conservation de la nature. 48% des zones humides sont aujourd'hui dégradées.

**EN FRANCE, L'ONB ESTIME CETTE CHUTE À 23 % DES OISEAUX COMMUNS ENTRE 1989 ET 2018. À TRAVERS TOUTE L'EUROPE, LA POPULATION D'OISEAUX DES CAMPAGNES A CHUTÉ DE 55% CES 30 DERNIÈRES ANNÉES.**

## DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'ANIMAL

**La Déclaration universelle des droits de l'animal, corédigée par La Fondation Droit Animal, a été proclamée solennellement à Paris le 15 octobre 1978, à la Maison de l'Unesco. Son texte révisé par la Ligue internationale des droits de l'animal en 1989 a été rendu public en 1990.**

### PRÉAMBULE:

*Considérant que la Vie est une, tous les êtres vivants ayant une origine commune et s'étant différenciés au cours de l'évolution des espèces, Considérant que tout être vivant possède des droits naturels et que tout animal doté d'un système nerveux possède des droits particuliers, Considérant que le mépris, voire la simple méconnaissance de ces droits naturels provoquent de graves atteintes à la Nature et conduisent l'homme à commettre des crimes envers les animaux,*

*Considérant que la coexistence des espèces dans le monde implique la reconnaissance par l'espèce humaine du droit à l'existence des autres espèces animales, Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux,*

### IL EST PROCLAMÉ CE QUI SUIT :

#### ARTICLE 1

*Tous les animaux ont des droits égaux à l'existence dans le cadre des équilibres biologiques. Cette égalité n'occulte pas la diversité des espèces et des individus.*

#### ARTICLE 2

*Toute vie animale a droit au respect.*

#### ARTICLE 3

*Aucun animal ne doit être soumis à de mauvais traitements ou à des actes cruels.*

*Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.*

*L'animal mort doit être traité avec décence.*

**ARTICLE 4**

*L'animal sauvage a le droit de vivre libre dans son milieu naturel, et de s'y reproduire.*

*La privation prolongée de sa liberté, la chasse et la pêche de loisir, ainsi que toute utilisation de l'animal sauvage à d'autres fins que vitales, sont contraires à ce droit.*

**ARTICLE 5**

*L'animal que l'homme tient sous sa dépendance a droit à un entretien et à des soins attentifs.*

*Il ne doit en aucun cas être abandonné, ou mis à mort de manière injustifiée.*

*Toutes les formes d'élevage et d'utilisation de l'animal doivent respecter la physiologie et le comportement propres à l'espèce.*

*Les exhibitions, les spectacles, les films utilisant des animaux doivent aussi respecter leur dignité et ne comporter aucune violence.*

**ARTICLE 6**

*L'expérimentation sur l'animal impliquant une souffrance physique ou psychique viole les droits de l'animal.*

*Les méthodes de remplacement doivent être développées et systématiquement mises en œuvre.*

**ARTICLE 7**

*Tout acte impliquant sans nécessité la mort d'un animal et toute décision conduisant à un tel acte constituent un crime contre la vie.*

**ARTICLE 8**

*Tout acte compromettant la survie d'une espèce sauvage, et toute décision conduisant à un tel acte constituent un génocide, c'est à dire un crime contre l'espèce.*

*Le massacre des animaux sauvages, la pollution et la destruction des biotopes sont des génocides.*

**ARTICLE 9**

*La personnalité juridique de l'animal et ses droits doivent être reconnus par la loi.*

*La défense et la sauvegarde de l'animal doivent avoir des représentants au sein des organismes gouvernementaux.*

**ARTICLE 10**

*L'éducation et l'instruction publique doivent conduire l'homme, dès son enfance, à observer, à comprendre, et à respecter les animaux.*

## **La nudité est-elle légale en France ?**

Oui, la loi n'interdit plus la simple nudité en France depuis le 1<sup>er</sup> mars 1994, comme dans la plupart des pays démocratiques, modernes et progressistes ! LE NATURISME (et la pratique de la nudité) relève comme toute philosophie des libertés individuelle, d'opinion et de conscience comme de la liberté d'expression. Celles-ci sont garanties par la Déclaration des droits de l'homme et du

citoyen de 1789 (art. 10 et 11) ; la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme (art. 9 et 10) ; et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (art. 10 et 11).

Comme dans beaucoup de pays d'Europe et du monde démocratique, **la simple nudité est aujourd'hui dépenalisée**. L'article 222-32 sur « l'exhibition sexuelle » remplace l'ancien article 330 sur « l'outrage public à la pudeur » et entérine la jurisprudence prononcée par la Cour d'appel de Douai qui affirmait déjà en 1989 que : **« La simple nudité sans attitude provocante ou obscène ne constitue pas le délit ».**

**De plus, la Cour de cassation considère, depuis son arrêt n° 35 du 26 février 2020, que « l'incrimination (de la nudité), dans un contexte de démarche de protestation politique, constituerait une ingérence disproportionnée dans l'exercice de la liberté d'expression ».**

La phobie de la nudité (nudophobie ou gymnophobie) est surtout le fruit d'un conditionnement religieux (mythe du *péché originel*). Aujourd'hui, la France est heureusement un pays laïc et personne n'est tenu d'obéir aux injonctions religieuses, même déguisée en « morale ». Seul compte le droit !

**Il ne faut pas confondre nudité et « exhibition sexuelle ».**

Alors face à l'arbitraire de certains jugements et de certaines décisions préfectorales (interdiction de la WNBR Paris 2019) qui refusent manifestement de l'admettre, la FFN et l'APNEL ont décidé de lancer une grande campagne d'information et de soutiens, au moyen d'une pétition adressée à Madame la Garde des Sceaux – Ministre de la justice (sur AVAAZ et CHANGE), ainsi qu'une souscription permettant de financer les différentes actions en justice en cours et à venir (sur HelloAsso). Pour faire cesser ce déni du droit national et européen, les pouvoirs publics doivent prendre les mesures qui s'imposent :

## CE QUE DIT LE CODE PÉNAL

### Ancien article 330 - **Abrogé**

Livre III : Des crimes, des délits et de leur punition

Titre II : Crimes et délits contre les particuliers

Chapitre I : Crimes et délits contre les personnes

Section IV : Attentats aux mœurs

« Toute personne qui aura commis un outrage public à la pudeur sera punie d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, et d'une amende de 500 F à 15 000 F »

### Nouvel article 222-32 du CP en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 1994

Livre II : Des crimes et délits contre les personnes

Titre II : Des atteintes à la personne humaine

Chapitre II : Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne

Section 3 : Des agressions sexuelles

Paragraphe 4 : De l'exhibition sexuelle et du harcèlement sexuel

« L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible aux regards du public est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ».

▪ publier à l'instar des Anglais, par exemple, une circulaire ministérielle à l'adresse des forces de police et de gendarmerie, afin que cessent les discriminations, et parfois les violences (physiques et verbales) dont sont victimes les naturistes et simples nudistes :

<http://library.college.police.uk/docs/nudity.pdf> ;

▪ présenter au Parlement un texte de loi qui protège la liberté d'être nu en créant le délit de gymnophobie ; qui ajoute à l'article 222-32 une définition reprenant la jurisprudence CA de Douai 1989, reprise par H. Nallet en réponse aux questions posées par les parlementaires : « seuls les comportements sexuels présentant le caractère d'une exhibition imposée à des tiers tomberont sous le coup de la loi pénale, et ne seront incriminées que les attitudes obscènes et provocatrices qui sont normalement exclues de la pratique du naturisme ».

## POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ ET LA LAÏCITÉ – CONTRE LES VIOLENCE NUDOPHOBES MOBILISONS-NOUS.

### NOUS INVITONS À

**Signer les pétitions en ligne et à soutenir financièrement nos actions en justice**

Lien vers la cagnotte : <https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-de-naturisme/collectes/la-nudite-c-est-la-liberte-ne-laissons-personne-nous-reprendre-ce-droit>

Change.org : <http://chnng.it/Wqh97RbB>

et Avaaz.org :

[https://secure.avaaz.org/fr/community\\_petitions/madame\\_le\\_garde\\_des\\_sceaux\\_ministre\\_de\\_la\\_justice\\_petition\\_5e20cf3729212/?tQRDrpb](https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/madame_le_garde_des_sceaux_ministre_de_la_justice_petition_5e20cf3729212/?tQRDrpb)

- <https://reporterre.net/lils-manifestent-nus-contre-les-automobiles?fbclid=IwAR0luaOWLFa6HTikFz9fqUkdVkaJv0joUKiPdy0CeXzmNQZx86SzXAqudZM>
- <https://www.wnbr.fr>
- <https://www.tv-naturiste.com/category/cyclonues/>

## Et pour en savoir plus :

- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Manifestation\\_internationale\\_cyclo-nudiste](https://fr.wikipedia.org/wiki/Manifestation_internationale_cyclo-nudiste)
- <http://wiki.worldnakedbikeride.org>
- <http://www.worldnakedbikeride.org>